

Communiqué de presse du 5 octobre 2018

VOTATIONS FÉDÉRALES ET COMMUNALES DU 25 NOVEMBRE 2018

Réunis en Assemblée Générale à Peseux, les Vert'libéraux neuchâtelois ont décidé de rejeter l'initiative populaire "Le droit suisse au lieu des juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)", la modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA), ainsi que l'initiative populaire "Pour la dignité des animaux de rente agricoles (initiative pour les vaches à cornes)".

Ils ont en outre redit leur soutien au principe des fusions de communes, et pris note avec satisfaction de l'engagement réitéré et résolu des Vert'libéraux de Peseux en faveur de la fusion avec Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin.

NON à L'INITIATIVE POUR L'AUTODÉTERMINATION

A l'unanimité, les Vert'libéraux ont décidé de refuser cette initiative qui sape les relations de confiance tissées entre la Suisse et ses partenaires internationaux. Les initiants-es s'en prennent en particulier à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) quand bien même cette cour est le dernier recours des Suisses en cas de litige avec leurs propres autorités.

En cas d'acceptation de cette initiative désastreuse, plus de 600 accords internationaux fondamentaux pour la prospérité et la crédibilité de la Suisse seraient mis en danger.

NON à la modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA)

A une large majorité, l'Assemblée Générale des vert'libéraux neuchâtelois a rejeté la révision de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA).

Quand bien la lutte contre la fraude est légitime et nécessaire, les Vert'libéraux neuchâtelois estiment que le dispositif prévu par la loi va beaucoup trop loin et ouvre la porte à de potentielles dérives, disproportionnées en regard du but à atteindre. Rejeter la loi permettra à l'Assemblée fédérale de proposer une base légale plus équilibrée.

NON à l'initiative pour les vaches à corne

Egalement à une large majorité, les Vert'libéraux neuchâtelois rejettent l'initiative dite « pour les vaches à cornes ».

La constitution et la loi permettent déjà au législateur de subventionner plus fortement les animaux à cornes si telle devait être la volonté du Parlement. S'il devait par ailleurs être démontré que l'écornage relève de la maltraitance animale, la pratique tomberait alors sous le coup de la loi sur la protection des animaux.

Enfin, une disposition avec ce degré de détail ne devrait pas figurer dans notre Constitution.

Votation à Peseux

Enfin, les Vert'libéraux neuchâtelois saluent l'engagement réitéré et résolu des Vert'libéraux de Peseux en faveur de la fusion avec Corcelles-Cormondèche, Neuchâtel et Valangin, dans le cadre de la répétition du scrutin dans la commune de Peseux. Ils ont également pris note du soutien inchangé des Vert'libéraux des autres communes concernées au projet de fusion.



Pour toute information :

Mauro Moruzzi

Président

079 659 99 10

